

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 08 janvier 2026**

**Présents** : Dominique Gahier, Françoise Morin, Denis Munerot, Caroline Dulac, Christian Lhuillier, Geneviève Pointelin, Elisabeth Vinit.

**Absents** : Véronique CHARMASSON pouvoir à Françoise MORIN - Nicolas PIQUET – Philippe FOURNIER

**Secrétaire de séance** : Denis MUNEROT

**Ordre du jour** :

Avant d'ouvrir la séance, monsieur le Maire demande l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour concernant l'assainissement.

### **1- Approbation du précédent compte-rendu**

Pour faire suite à la remarque d'un lecteur, et s'agissant de la prochaine animation proposée par la commission du même nom, il est précisé que la commission a un rôle de proposition, la décision revenant au conseil municipal. Par ailleurs, le coût du spectacle proposé s'élève à 900 €.

### **2 – Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**

La version définitive du Plan Communal de Sauvegarde est présentée. Auparavant, le Service Information préventive et planification ORSEC a procédé à sa relecture. Notre PCS s'avère très complet et opérationnel.

Il est approuvé à l'unanimité.

Il fera l'objet d'un arrêté et sera soumis au contrôle de légalité pour être adressé aux services suivants :

- Au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)
- Au GGD 39 (Groupement de Gendarmerie Départementale du Jura)
- A la DDT (Direction Départementale des Territoires)
- A SIDPC (Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles)

### **3 – Demande de subvention de l'USA (Union Sportive Arboisienne)**

Un entretien avec le co-président de l'association a permis d'échanger sur les différentes possibilités d'intervenir pour aider le club.

Après discussion, la majorité des membres du conseil [5 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention] ont décidé d'accorder une aide selon le nombre de licenciés en résidence sur notre commune, le montant de cette participation étant établie à 30 € par adhérent.

Le club s'engage à communiquer la liste des licenciés habitant Montigny.

### **4 – Syndicat PA2M (Pupillin Arbois Mesnay Montigny) – Election des délégués titulaires et suppléants**

Appel à candidatures et résultat :

- Délégués titulaires : Dominique GAHIER – Denis MUNEROT
- Délégués suppléants : Caroline DULAC – Elisabeth VINIT

Les délégués seront en fonction jusqu'aux prochaines élections municipales.

### **Questions et informations diverses**

A/ Présentation d'un courrier de M. Eric BAILLY-MAITRE concernant un problème de voisinage

L'utilisation d'une cour partagée fait l'objet d'un différend entre le propriétaire du logement situé aux N° 16 du quartier de l'Eglise et l'occupant locataire du N° 18 du quartier de l'Eglise.

Plusieurs rencontres avec M. le Maire, M. BAILLY-MAITRE et le locataire n'ont pas permis de résoudre ce conflit. Un échange avec le propriétaire, résidant helvétique, est envisagé afin de résoudre ce différend.

**B/ Présentation d'un courrier de Mme Estelle SCHALLER concernant l'acquisition d'un terrain communal**  
Mme Estelle SCHALLER a l'intention de reprendre son activité de maraîchage avec la volonté de la développer, ce qui n'avait pas pu être réalisé ces années passées compte tenu des circonstances.  
En ce sens, elle souhaiterait acquérir les huit ares de terrain situés dans le prolongement de son potager actuel derrière sa maison au n° 19 de la rue de l'Ecole.  
Afin de favoriser le développement du « Potager d'Estelle », et après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, apporte une réponse favorable à cette demande.

**C/ Information du SICTOM (Syndicat Inter Communal du Traitement des Ordures Ménagères)**

Dans la lettre INFOS N°5 distribuée récemment, il est annoncé un nouveau rythme de collecte s'agissant du bac gris, une fois toutes les deux semaines. La date d'application sera communiquée dès que nous en aurons connaissance. D'ici cette date, les jours de collecte actuels restent inchangés.

**D/ Relevé des compteurs d'eau**

Les relevés seront réalisés fin janvier/début février.

Le conseil se termine à 21h45, le prochain aura lieu jeudi 5 février 2026 à 20h00

Le secrétaire



Le maire



Le conseil municipal vous présente ses vœux les meilleurs pour cette nouvelle année